

***Intervention de la délégation du MALI à la deuxième Conférence des Etats Parties à la convention sur les armes à sous munitions (Beyrouth 12 – 16 septembre 2011 )***

**Madame la Présidente**

**Il me plait au nom de la délégation du Mali de vous adresser à mon tour, nos chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection pour présider aux destinées de notre Conférence.**

**Permettez-moi également de rendre hommage à votre pays, le Liban, pays martyr parmi les martyrs, qui a bien voulu abriter nos travaux et marquer une fois de plus une nouvelle page de sa riche histoire millénaire, mais aussi humanitaire.**

**Madame la Présidente**

**Le Mali a signé, puis ratifié la convention sur les armes à sous munitions, il y a bientôt deux ans et s'attèle présentement à sa mise en œuvre dans toutes ses dispositions grâce à la ferme volonté de son gouvernement et à la Coopération des partenaires internationaux, dont il faut saluer ici l'accompagnement.**

**Par notre présence à Beyrouth, le Mali voudrait renouveler sa totale adhésion aux objectifs de la convention d'Oslo et souscrire aux grands principes humanitaires et aux idéaux de paix et de sécurité, tels que prônés par la Charte des Nations Unies et le Droit International Humanitaire**

**A cette fin, le Mali renouvelle son ferme engagement à œuvrer à la sensibilisation et à la promotion de la Convention pour plus d'adhésions, afin de parvenir à son universalisation le plus tôt possible.**

**C'est en cela que nous vaincrons les marchands de morts, redonnerons espoir et soulagerons les souffrances physiques et morales des victimes innocentes de ces armes sauvages et meurtrières que sont les armes à sous munitions.**

**En terminant Madame la Présidente, puis- je appeler la conscience de la communauté des Nations à aller au delà de l'objectif de l'Universalisation, en assimilant l'utilisation des armes à sous munitions en ce 21<sup>ème</sup> siècle comme un crime de guerre et un crime contre l'humanité et en tant que tels, qu'elle puisse relever de la compétence de la Cour Pénale Internationale.**

**Je vous remercie de votre aimable attention**